

# Norme 4DS

Synthèse

La norme DADS-U fait l'objet en 2011 de profondes modifications. Pour marquer ce changement la norme prend le nom de N4DS : **Norme pour les Déclarations Dématérialisées Des Données Sociales**.

La norme 4DS est une norme plus simple et plus souple.

La déclaration rectificative n'existe plus en N4DS.

La déclaration Annule et remplace se substitue à la déclaration rectificative.

Un déclarant ayant uniquement oublié des salariés dans sa déclaration normale doit produire une déclaration complémentaire et non une déclaration annule et remplace.

La Norme pour les Déclarations Dématérialisées Des Données Sociales est la nouvelle norme permettant l'échange des données, adressé à un seul interlocuteur qui est chargé du contrôle et de la diffusion des données aux organismes concernés.

La N4DS remplace la norme DADS-U en 2011.

à La DADS-U est le nom de la déclaration

à La N4DS est le nom de la norme de la déclaration.

La DADS-U a été conçue pour rassembler toutes les données à déclarer sous un seul message adressé à un seul interlocuteur qui sera chargé du contrôle et de la diffusion des données aux organismes concernés.

La plupart des rubriques vont rester identiques et les principales modifications vont porter sur les structures\* S40 à S70, les périodes d'activités / d'inactivités, le format des montants, le Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), etc....

#### L'envoi de fichier réel ou de fichier de test reste identique :

- ⇒ Indiquer si c'est un fichier de test ou réel : c'est dans le fichier lui même que l'on indique si l'envoi présenté est un envoi destiné à une procédure de test.
- ⇒ Contrôle du fichier de test ou réel :
- ⇒ S'il s'agit d'un envoi pour test, le bilan des contrôles effectués sera mis à votre disposition, que le résultat obtenu soit correct ou pas. Aucune donnée ne sera conservée par le récepteur. Le nombre d'envois pour test n'est pas limité.
- ⇒ S'il s'agit d'un envoi réel et que le bilan de contrôle est incorrect, il faudra corriger les anomalies et effectuer un autre envoi.
- ⇒ S'il s'agit d'un envoi réel et que le bilan de contrôle est correct, les déclarations seront transmises automatiquement à chaque organisme récepteur.

---

\* **L'organisation des données** : La DADS-U à la norme 4DS, est un fichier texte délimité, qui comprend des rubriques qui constituent des structures. Les rubriques peuvent être obligatoires, facultatives, ou conditionnées par la valeur d'autres rubriques.

Une DADS-U constitue un message au sens informatique. Ce message norme 4DS est composé de la façon suivante : des structures (par exemple, S10 : Emetteur) ;

qui contiennent des groupes (par exemple, G01 : identification de l'Emetteur) ;

qui contiennent des sous-groupes (par exemple, 01 : Contacts émetteur) ;

qui contiennent des rubriques, qui sont les informations élémentaires de la déclaration (par exemple, 001 : Personne à contacter) ;

qui peuvent contenir des sous-rubriques (par exemple, 001 : Code civilité).

La rubrique contenant la civilité de la personne à contacter chez l'émetteur de la déclaration sera donc codée S10.G01.01.001.001.

Risque de confusion entre fichier de test ou réel : si vous envoyez des données de test en laissant le code envoi fichier comme réel, et si le fichier est accepté, il est transmis automatiquement aux récepteurs. Vous devrez donc effectuer une déclaration annule et remplace intégral pour renvoyer votre déclaration réelle avant le 31/01.

#### Transfert du fichier de déclaration :

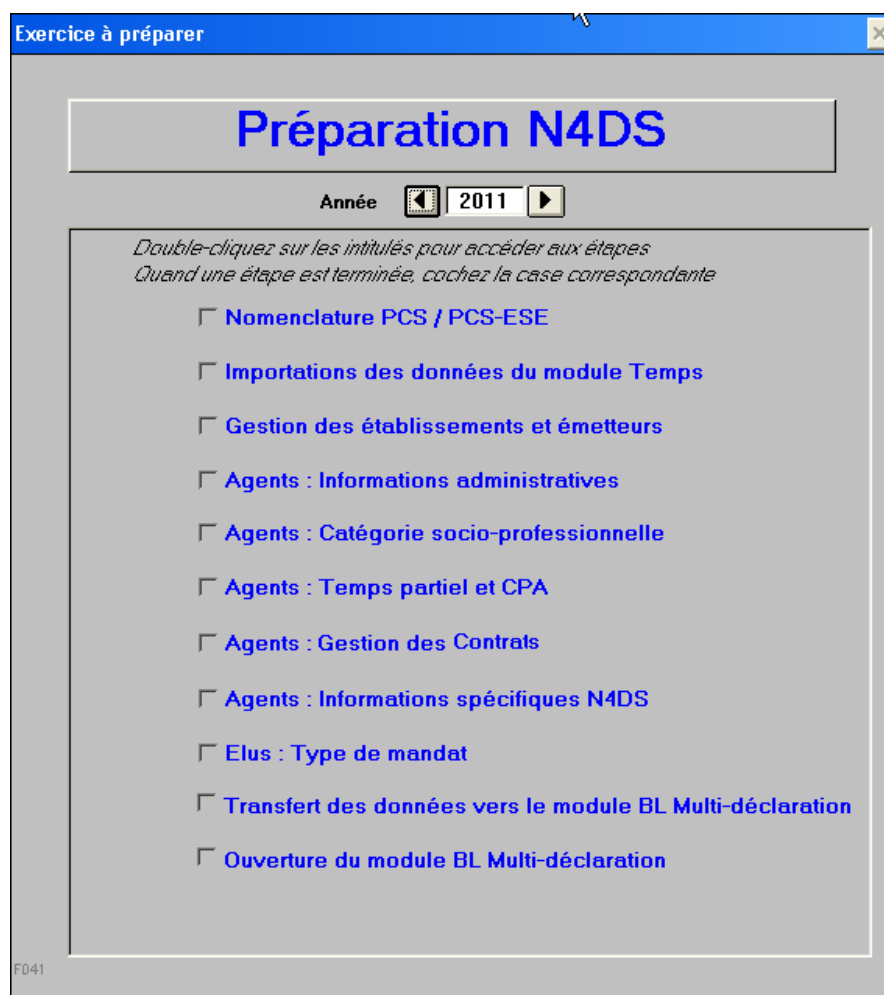
Pour un transfert du fichier sur le site Net-Entreprise, une inscription est nécessaire.

#### Préparation N4DS sous votre logiciel :

Le module Préparation N4DS centralise toutes les étapes à effectuer pour préparer la DADS-U et agit sur les données de Magnolia.

Les informations enregistrées dans ce module seront prises en compte dans le dossier Agent et en paie.

#### L'écran principal de préparation N4DS :



A partir de cet écran, vous effectuez étape par étape toutes les actions de préparation nécessaires telles que réalisées sous l'ancienne norme, exemple ci après:

⇒ Fiche de l'établissement :

**Fiche d'un établissement**

Désignation de l'établissement : mairie d'Arpaillargue

Type de l'établissement : [dropdown]

Collectivité de l'établissement : ARPAILLARGUE

**Etablissement**

FPT  FPH  Autre

Etablissement siège :

**Numéro de SIRET**

SIREN + NIC = SIRET  
214502353 + 15647 = 21450235315647

**Informations DADS-U**

Contact émetteur : Tarification AT | N° adhérent

Civilité : M. [dropdown]

Nom et prénom : René Edouard

Service : Informatique [dropdown]

Téléphone : 05 61 00 65 32

Fax : 05 61 30 05 36

Mel : reneedouard@arpa.fr

Créer Valider Abandonner

### Nouveauté N4DS :

**Informations DADS-U**

Contact émetteur | Tarification AT | N° adhérent

N° IRCANTEC : 0AAE25R

N° CNRACL : B068 P118

N° FNC : [ ]

N° RAFF : [ ]

N° agrément ANSP : [ ]

**Assurance chômage :**

Type d'affiliation : Affiliation obligatoire [dropdown]

L'onglet Adhésion permet également d'indiquer :

- le Type d'affiliation de l'assurance chômage pour compléter la rubrique S48.G10.00.015 : Code activité du salarié assujettie à l'assurance chômage.

Pour les établissements mairie, sélectionnez Affiliation obligatoire ou Auto assurance.



# Norme 4DS

## En pratique

Vous allez recevoir par l'intermédiaire de l'espace Clients BERGER-LEVRAULT une nouvelle version de MAGNOLIA (v14.50) qu'il vous faudra mettre en service.

Les collectivités e.magnus recevront directement une mise à jour à mettre en service depuis leur service administration (SAM).

Le délai final de diffusion de la nouvelle version est prévu pour le 2 décembre 2011.

Une fois la mise à jour effectuée, à l'entrée dans le module Fin d'année de paye, l'écran Préparation N4DS sera automatiquement affiché.

Le support d'aide vous sera délivré via « les nouveautés de la version », et l'aide en ligne du module fin d'année de paye vous proposera une Foire aux Questions contenant des explications détaillées ainsi que des exemples concrets afin de vous aider à compléter les informations nécessaires à l'établissement de votre DADS-U norme 4DS.

Si vous souhaitez des précisions sur l'un des points mentionnés dans cette synthèse, vous pouvez nous consulter :

**SIDEC DU JURA**  
Service Informatique Pôle IDG  
☎ : 03.84.47.04.12  
✉ : [informatique@sidec-jura.fr](mailto:informatique@sidec-jura.fr)